

# Lettre d'infos



Octobre 2008

## Les nouvelles d'Autolib'

### Autolib' remporte le trophée des EPL

Les 1<sup>er</sup> et 2 octobre se tenait à Lyon le congrès des Etablissements Publics Locaux (EPL). Le thème majeur cette année était « Le développement durable en action ».

Lyon Parc Auto a reçu le trophée dans la catégorie « service au public » pour son engagement au service de la mobilité durable avec Autolib'.

### L'équipe Autolib' s'agrandit

Dominique BONNIN, qui occupait déjà un poste à mi-temps au siège de LPA, a rejoint l'équipe d'Autolib' depuis le mois d'octobre. Elle vient renforcer les ressources humaines du pôle autopartage chaque après-midi pour accueillir les nouveaux abonnés toujours plus nombreux.

L'équipe est désormais composée de 4.5 équivalents temps plein en CDI :

- Gérard Gaitet et Laurent Frachet, gestionnaires de flotte
- Gudrun Muller, attachée de clientèle, plus particulièrement en charge à partir du mois de novembre de la prospection
- Dominique Bonnin, chargée de clientèle
- Corinne Cottier, responsable du service.

### Station Tony Garnier

L'inauguration du Parc Tony Garnier est fixée au 13 novembre prochain. La station Autolib' ouvrira au plus tard à cette date.

Vous pourrez y trouver 2 véhicules : 1 Citroën C1 et 1 Citroën Berlingo.

### Les berlines d'Autolib'

Parmi les 68 véhicules Autolib' aujourd'hui à votre disposition, vous pouvez trouver deux types de berlines (cat. tarifaire 3) :

4 Toyota Prius



(véhicules hybrides fonctionnant avec un moteur essence et des batteries électriques)

3 Citroën  
C4 Picasso



Toyota Prius	Parc Hôtel de Ville Lyon (Lyon 1 <sup>er</sup> ) Parc Cordeliers (Lyon 2 <sup>ème</sup> ) Parc Vilette (Lyon 3 <sup>ème</sup> ) Parc P0 cité Internationale (Lyon 6 <sup>ème</sup> )
Citroën C4 Picasso	Parc Perrache (Lyon 2 <sup>ème</sup> ) Parc Fosse aux Ours (Lyon 3 <sup>ème</sup> ) Parc Saint-Antoine (Lyon 5 <sup>ème</sup> )

## N'oubliez pas ...

### Carnets d'état des lieux

Nous vous rappelons que l'annotation du carnet d'état des lieux est obligatoire à chaque utilisation de véhicule.

Lorsqu'un dommage est identifié sur un véhicule, si vous n'avez pas rempli le carnet d'état des lieux (ou si vous ne l'avez renseigné que partiellement), le montant de la réparation peut vous être imputé.

Prenez le temps de contrôler l'état du véhicule que vous allez utiliser et remplissez bien le carnet tant au départ qu'au retour pour éviter tout désagrément !

### Votre espace Internet

Vous disposez de diverses options dans votre espace de réservation Internet, notamment le téléchargement de vos factures mensuelles et la rectification de vos coordonnées personnelles (ex : changement de numéro de téléphone ou d'adresse mail).

### Le parrainage

Nous vous offrons un mois d'abonnement pour toute personne venant s'inscrire de votre part. N'hésitez pas à parler d'Autolib' autour de vous !

### Pour réserver un véhicule ...

Vous pouvez effectuer vos réservations sur [www.lpa.fr](http://www.lpa.fr) ou par téléphone auprès du centre d'appels disponible 24h/24 et 7j/7 au [04 72 17 13 64](tel:0472171364).

**Bon autopartage à tous !**

Une voiture  
juste quand  
il faut !



2, place des Cordeliers - B.P. 2105  
69226 - Lyon Cédex 02  
Tél.: 04 72 41 65 25  
[www.lpa.fr](http://www.lpa.fr) - e-mail : [info@lpa.fr](mailto:info@lpa.fr)